

Etterbeek, le 17 décembre 2020

Concerne : réunion d'information sur le projet de réaménagement du Jardin Jean Glineur – 11/01 – 19h

Madame, Monsieur

A l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, en charge de la participation citoyenne, nous avons le plaisir de vous inviter à une réunion publique d'information consacrée au projet de réaménagement du Jardin Jean Glineur.

Pour rappel, ce projet avait déjà fait l'objet d'un processus participatif important. Les services communaux ont tenu compte des nombreuses demandes des riverains survenues lors des précédentes réunions pour établir un plan de réaménagement complet dont les différentes étapes vous seront expliquées lors de cette réunion d'information.

Le projet prévoit notamment les aménagements suivants :

Les traversées piétonnes vont être améliorées pour garantir une meilleure sécurité pour chacun. Les fosses au pied des arbres seront agrandies et fleuries afin d'éviter les soulèvements de pavés dû à la pousse des racines. **Le chemin en dolomie** sera prolongé jusqu'à la statue aux trois têtes, en lieu et place des pavés actuels. **Les clôtures** en mauvais état et les haies dégarnies seront remplacées par des bordures végétalisées et nous mettrons en place de nouvelles plantations entourées de clôtures en châtaignier. **Une aire de jeux avec un sol amortissant** sera mise en place. **Des dispositifs de parking pour vélos** seront également installés. Enfin, **une aire de liberté pour chiens** est aussi prévue.

La réunion d'information aura lieu le lundi 11 janvier 2020, à 19h, dans la salle du conseil de l'hôtel communal, 115 avenue d'Auderghem.

La salle du conseil sera aménagée afin de garantir au public présent le respect des mesures de distanciation et de sécurité en vigueur. Compte tenu des dimensions de la salle, il sera toutefois indispensable de limiter le nombre de participants. L'accès à cette réunion sera donc conditionné à une inscription préalable : pour pouvoir y participer, nous vous demandons de confirmer votre présence par téléphone (02 627 23 21) ou par mail (participation@etterbeek.be).

En raison du nombre limité de places, nous vous demandons si possible de n'y inscrire qu'une personne par ménage. Les inscriptions se clôtureront lorsque le nombre maximum de personnes autorisé sera atteint. Nous vous rappelons par ailleurs que le port du masque est obligatoire dans l'hôtel communal ; il sera donc de rigueur ce soir-là pour les participants à la réunion. Selon l'évolution des mesures sanitaires, il n'est pas exclu que cette réunion puisse être annulée. Si tel est le cas, nous ne manquerons pas bien sûr d'en informer les personnes qui se seront inscrites.

En espérant vous y rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale f.f.,

L'échevin des Travaux publics,

Le bourgmestre,

Annick PETIT

Rik JELLEMA

Vincent DE WOLF